

32



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

**L'hon. Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur**

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le vendredi 29 janvier 2010

**Quatrième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

le vendredi 29 janvier 2010

10 h

Prière.

M. Steeves (Albert) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Lakeville, de Lower Coverdale et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec et exhortent le gouvernement à renoncer à toute négociation avec Hydro-Québec. (Pétition 164.)

M. Betts (Moncton-Crescent) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Moncton, de Lakeburn, d'Irishtown, de Notre-Dame, de Saint-Paul, de Saint-Antoine et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec et exhortent le gouvernement à renoncer à toute négociation avec Hydro-Québec. (Pétition 165.)

M. Olscamp (Tantramar) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Moncton, de Saint-Philippe, de Shediac, de Riverview, de Memramcook, d'Irishtown et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec et exhortent le gouvernement à renoncer à toute négociation avec Hydro-Québec. (Pétition 166.)

M. Alward félicite Rose-May Poirier, députée progressiste-conservatrice provinciale de Rogersville-Kouchibouguac de 1999 à 2010, qui a été nommée au Sénat du Canada et entrera en fonction le 28 février 2010.

M. Volpé donne avis de motion 36 portant que, le jeudi 4 février 2010, appuyé par M. Northrup, il proposera ce qui suit :

attendu que les collectivités du Nouveau-Brunswick dépendent de forêts en santé non seulement pour des raisons liées à la fabrication et à l'économie, mais aussi pour assurer de l'eau salubre et de l'air pur ainsi que l'avenir de toutes les activités de plein air ;

attendu que les forêts ne représentent pas que les arbres qui les composent et parce que les gens du Nouveau-Brunswick veulent avoir leur mot à dire dans la planification de notre legs aux générations futures ;

attendu que les propriétaires de terrains boisés privés sont un élément important de l'apport de nos forêts à notre province et que ces propriétaires veulent participer à la planification pour l'avenir ;

attendu que la manière dont nos forêts sont aménagées peut avoir de vastes répercussions, tant positives que négatives, sur notre environnement en ce qui concerne l'eau salubre, l'érosion, les incendies et la faune ;

attendu que le maintien de l'intégrité et de la biodiversité de nos forêts est d'importance primordiale ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à se joindre à l'industrie pour organiser un sommet sur l'exploitation forestière afin de réunir l'ensemble des paliers de gouvernement et des parties prenantes du secteur forestier pour discuter des difficultés avec lesquelles l'industrie forestière est actuellement aux prises

et que ce sommet sur l'exploitation forestière vise à servir de tribune permettant de discuter librement de l'avenir de l'exploitation forestière au Nouveau-Brunswick, d'examiner des solutions possibles à long terme aux difficultés qui touchent l'industrie et d'assurer la survie et la viabilité de cet élément d'importance cruciale de l'économie néo-brunswickoise.

La séance est levée à 11 h 15.